

Baccalauréat en éducation
Éducation préscolaire et enseignement primaire



STAGE D'ENSEIGNEMENT AU PRIMAIRE

EDU 3002 – 6 crédits

Guide du stage

À l'intention des stagiaires, des enseignantes et enseignants associés, et des superviseuses et superviseurs
2025-2026

Université 
de Montréal

Faculté des sciences de l'éducation
Centre de formation initiale des maîtres
C.P. 6128, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

EDU 3002

L'équipe d'encadrement des stages

Ariane Provencher
Responsable des stages
ariane.provencher@umontreal.ca
Tél. : 514 343-2383
Bur : A-223-3

Chantal Mc Lean
Technicienne au placement
chantal.mclean@umontreal.ca
Tél. : 514 343-7263
Bur : A-223-4

Guide mis à jour par
Ariane Provencher

En collaboration avec l'équipe des
Stages du CFIM

Ce guide complète les documents ***Règlements et procédures des stages*** ainsi que le ***Guide d'évaluation des compétences*** dont il est indissociable.

Ce guide définit l'orientation générale de ce stage, en précise le déroulement et propose des instruments. Il vise à favoriser le partage des informations entre les étudiants, les enseignants associés et les superviseurs.

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du stage	4
Cheminement et liste des cours.....	5
Formule et modalités du stage	7
Calendriers du stage.....	10
Documents à remettre	13

ANNEXES

1. Préparation du stage	14
2. Demi-journées d'accueil et journées de stage en décembre	15
3. Entente de stage entre l'enseignante associée ou l'enseignant associé et la ou le stagiaire	16
4. Outil d'observation et de rétroaction	18

PRÉSENTATION DU STAGE

Ce troisième stage de formation pratique met l'accent sur l'intervention pédagogique. Il se déroule sur une période de 35 jours et comporte une prise en charge complète de 18 jours. Il permet à la ou au stagiaire de développer sa capacité à gérer la classe de façon à maintenir des conditions propices au développement des compétences des élèves. Il s'agit d'un stage particulièrement formateur et déterminant dans le cheminement de l'étudiante ou l'étudiant, puisqu'il constitue la première expérience de prise en charge complète et continue de la classe au primaire. Durant ce stage, la ou le stagiaire approfondit **sa connaissance des didactiques des disciplines enseignées** au primaire, apprend à prendre en compte **les caractéristiques individuelles des élèves** et se **familiarise avec l'évaluation** des apprentissages.

Ce troisième stage représente aussi pour la ou le stagiaire une occasion d'expérimenter toutes les facettes du rôle de l'enseignante ou de l'enseignant, et de **collaborer avec l'équipe-école** afin de développer son agir professionnel et sa **responsabilisation** face à son rôle social. Durant cette période, elle ou il s'appuie sur sa connaissance du milieu scolaire et sur ses habiletés d'enseignement développées dans les stages précédents, de même que sur les apprentissages réalisés dans les différents cours suivis depuis l'entrée dans le programme.

Tout au long du stage, l'enseignante associée ou l'enseignant associé soutient le développement de l'ensemble des compétences professionnelles de la ou du stagiaire. Par la supervision de la planification, la modélisation, l'observation, la rétroaction constructive et le questionnement, elle ou il accompagne ce dernier et favorise la réflexion sur sa pratique. Lors des séminaires, la superviseure ou le superviseur stimule et confronte les conceptions des stagiaires de manière à favoriser leur réflexion collective. Par son engagement dans cette réflexion, la ou le stagiaire enrichit sa compréhension des compétences et met en place des moyens de les développer à l'aide plans d'action concrets et réalistes.

Un **Guide d'évaluation des compétences** fournit les dimensions attendues pour chaque compétence en fonction des critères de réussite de chacun des stages. Il permet aux stagiaires et à leurs formatrices ou formateurs de consigner des notes et de faciliter la communication de rétroactions constructives. Finalement, un guide des **Règlements et procédures des stages** indique les encadrements logistiques et administratifs. Tous ces documents sont disponibles sur le site de la faculté à : (<https://fse.umontreal.ca/etudes/stages/>).

CHEMINEMENT ET LISTE DES COURS

Cheminement relatif aux stages des quatre années du baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire

	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année
Thème annuel	Apprendre à observer le processus d'apprentissage	Éducation préscolaire et régulation des pratiques pédagogiques	Mobilisation de ses savoirs en appui aux pratiques pédagogiques	Insertion dans la vie professionnelle
Titre du stage	EDU 1002 : Initiation à la profession	EDU 2002 : Éducation préscolaire	EDU 3002 : Enseignement au primaire	EDU 4002 : Intégration à la profession
Objectifs de formation pour les cours, les stages et les activités d'intégration	<ul style="list-style-type: none"> • S'initier au rôle de l'enseignante ou de l'enseignant. • Se sensibiliser à la complexité de la profession. • Prendre conscience de son rapport aux savoirs à enseigner. • Connaître le système scolaire québécois. • Se sensibiliser à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire. • Cheminer vers la confirmation de son choix de carrière. 	<ul style="list-style-type: none"> • Intervenir adéquatement auprès d'un groupe d'élèves à l'éducation préscolaire. • Se sensibiliser à l'influence de diverses réalités sociales sur l'élève. • Apprendre à planifier des activités d'apprentissages dans le respect des exigences et des approches préconisées par le programme en éducation préscolaire. • Connaître l'enfant d'âge préscolaire et sa façon d'apprendre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Parfaire sa connaissance didactique des matières enseignées au primaire. • Développer sa compétence à planifier de manière autonome. • Manifester autonomie et initiative en ce qui a trait à la prise en charge. • Adapter ses interventions pédagogiques aux caractéristiques des élèves. • Intervenir de manière à instaurer un climat favorable aux apprentissages. • S'engager dans une démarche réflexive continue et soutenue. 	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer de manière autonome son cahier de planification et toutes les tâches inhérentes à ses fonctions. • Intégrer, dans sa pratique, les savoirs acquis au cours de sa formation. • Manifester la maîtrise des savoirs à enseigner au primaire. • S'engager dans une démarche réflexive continue et soutenue. • Préparer activement son insertion professionnelle. • Adopter la posture d'un professionnel de l'enseignement.

Liste des cours des quatre années du baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire

B.Éd. 1 ^{re} année	B.Éd. 2 ^e année
<ul style="list-style-type: none"> ▪ DID 1000T Notions de maths au primaire (hors programme) ▪ DID 1009 Grammaire pour futurs enseignant-e-s ou ▪ DID 10101 Français écrit pour futurs enseignant-e-s 1 ▪ DID 1206 Didactique du français BEPEP 1 ▪ ETA 1001 Histoire et philosophie de l'éducation ▪ ETA 1111 Les écrits sur les pratiques d'enseignement ▪ PPA 1300 Apprentissage et développement au préscolaire ▪ DID 10102 Français écrit pour futurs enseignant-e-s 2 ▪ DID 1111 Culture scientifique et technologique ▪ DID 2224 Didactique de l'arithmétique 1 ▪ ETA 1002 Éthique professionnelle enseignante ▪ PPA 1363 Gestion de classe ▪ PPA2200 L'intervention éducative au préscolaire ▪ EDU 1002 Stage d'initiation professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ DID 2000 Français oral ▪ EDU2002 Stage en éducation préscolaire ▪ ETA 2550 Évaluation : enjeux et pratiques ▪ ETA 1900 Système d'éducation et profession enseignante ▪ PPA 2101 L'environnement éducatif à la maternelle ▪ PPA3205 Diversité sociale et ethnoculturelle ▪ DID 2203 Didactique du français au BEPEP 2 ▪ DID2910 Didactique des arts plastiques ▪ DID 3920 Didactique de la géométrie ▪ ETA 2200 École et environnement social ▪ PPA2103 Intégration des ressources numériques ▪ PPA 2368 Régulation de l'enseignement / microenseignement
B.Éd. 3 ^e année	B.Éd. 4 ^e année
<ul style="list-style-type: none"> ▪ EDU 3002 Stage d'enseignement au primaire ▪ DID 2205 Les sciences humaines au primaire ▪ DID 3222 Didactique du français au BEPEP 3 ▪ DID 4804 Didactique de l'arithmétique 2 ▪ ETA 3012 Instruments pour l'évaluation à l'école primaire ▪ PPA2301 Apprentissage et développement au primaire ▪ PPA31051 Enseignement différencié et adapté 1 ▪ DID 3209 Didactique des sciences humaines au primaire ▪ DID 3309 Didactique de l'éthique et de la culture religieuse ▪ PPA 31052 Enseignement différencié et adapté 2 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ DID 2110 Didactique des sciences et technologies ▪ DID 4112 Didactique du français – Élèves en difficulté ▪ DID 4213 Didactique des mathématiques ▪ DID 4310 Didactique du français et diversité linguistique ▪ Cours à option ▪ PPA 4365 Pratiques inclusives et mobilisation du numérique ▪ EDU 4211 Réalisation d'un projet pédagogique ▪ EDU 4002 Stage d'intégration à la profession

Lien vers la page StudiUM des plans de cours, pour les superviseuses et superviseurs :

<https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=54309#section-4>

FORMULE ET MODALITÉS DU STAGE

JOURNÉE D'ACCUEIL

Deux demi-journées ou une journée complète avant le premier séminaire (consignes sur StudiUM) : Établir un contact avec le milieu d'accueil. Vérifier si ses attentes sont conciliables avec celles de l'enseignante associée ou l'enseignant associé et commencer à discuter de l'entente de stage (en annexe et sur StudiUM).

STAGE

EDU 3002 – H26: 35 jours de stage répartis de la façon suivante :

- **2 jours** en décembre, à des dates déterminées, en présence des élèves.
- **33 jours** en janvier et février, dont un minimum de 31 auprès des élèves*.

EDU 3002 - Z - H26 (cheminement adapté) : 35 jours de stage en février, mars et avril, dont un minimum de 31 auprès des élèves.

EDU3002 – X - A25 (cheminement adapté) : 35 jours de stage en septembre, octobre et novembre, dont un minimum de 31 auprès des élèves.

**IMPORTANT : Un certain nombre de journées pédagogiques peut faire partie du stage. Cependant, pour celles qui ont lieu en télétravail, la ou le stagiaire doit être disponible toute la journée, participer à au moins une rencontre avec l'EA et en profiter pour avancer ses travaux ou sa planification. Si ces modalités ne sont pas possibles, il faut alors déplacer la journée pédagogique à une journée de présence auprès des élèves.*

SÉMINAIRES

EDU 3002 – H26: 4 séminaires obligatoires, dont un en décembre et trois à l'hiver.

EDU 3002 - Z - H26 (cheminement adapté) : 4 séminaires obligatoires à l'hiver.

EDU 3002 - X - A26 (cheminement adapté) : 4 séminaires obligatoires à l'automne (calendrier individualisé)

PRISE EN CHARGE PROGRESSIVE ET RETRAIT GRADUEL

La prise en charge progressive se déroule les 12 et 15 décembre, puis durant **14 jours non consécutifs** répartis au début et à la fin du stage.

Observation participative

- Fonctionnement du groupe
- Caractéristiques des élèves et du groupe classe
- Approches et stratégies pédagogiques privilégiées par l'EA
- Modèles de gestion de classe
- Premier contact significatif avec les élèves

Assistanat et soutien aux élèves

- Collaboration à différentes tâches de l'enseignante ou de l'enseignant
- Surveillance des élèves
- Préparation de matériel, correction, aide aux élèves, etc.

Interactions avec les membres de l'équipe-école

- Rédaction de l'entente de stage
- Échanges avec le personnel enseignant et non enseignant qui interviennent auprès des élèves
- Participation à des activités parascolaires, à des réunions de l'équipe pédagogique ou à des comités

Implication en classe:

- Animation d'une activité de présentation
- Création d'un lien significatif avec les élèves
- Prise en charge d'au moins une activité par jour: déplacements, routines, activités ludiques et de coopération, lecture interactive, etc.).
- Planification sommaire pour toutes les activités de prise en charge.

Retrait graduel :

À la fin du stage (dernière semaine), la ou le stagiaire remet graduellement la responsabilité de la classe à l'EA afin de faciliter la transition pour les élèves.

PRISE EN CHARGE COMPLÈTE

18 jours complets, dont 10 consécutifs, commençant dans la 3^e semaine du stage intensif. La prise en charge complète et autonome de la classe s'effectue à partir d'un **outil de planification élaboré rigoureusement**** (exemples disponibles sur StudiUM). L'évaluation des élèves est sous la responsabilité de l'enseignante associée ou l'enseignant associé, mais la ou le stagiaire y participe.

Durant la période de prise en charge complète, la ou le stagiaire enseigne seul, mais l'enseignante associée ou l'enseignant associé demeure disponible et attentif à l'évolution de la situation en supervisant la planification, en guidant, soutenant et revenant régulièrement en classe pour l'observer. Des moments quotidiens d'échanges sont prévus pour aider la ou le stagiaire à progresser (voir la section accompagnement professionnel de ce guide).

**** Les canevas de planification sommaire et détaillée sont présentés à l'EA 48 heures ouvrables avant le pilotage des activités, pour ajustements et approbation :**

- Planifier les routines de manière détaillée.
- Planifier sommairement toutes les prises en charge
- Planifier les activités détaillées selon les exigences explicitées dans la section des travaux, sur StudiUM
- Fournir un calendrier de sa prise en charge à la ou au superviseur.e.

SÉANCES DE SUPERVISION

Ces séances ont lieu durant les **semaines 3 ou 4, puis 6 ou 7 du stage** (précisions sur StudiUM).

Les exigences relatives aux disciplines enseignées sont déterminées par la superviseure ou le superviseur.

Chaque séance de supervision comprend :

- Observation d'une période complète d'animation d'une activité d'apprentissage dynamique, originale et créée par la ou le stagiaire.
- Rencontre de rétroaction individuelle et ajustement des plans d'action.
- Rencontre individuelle avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé ; échange au sujet de la ou du stagiaire.

L'évaluation tient compte du contexte de la classe et de la prise en charge effectuée au moment des séances de supervision. Au besoin, d'autres mesures peuvent être mises en place pour soutenir la ou le stagiaire, en concertation avec la superviseure ou le superviseur et, le cas échéant, avec la ou le responsable des stages et la direction d'école.

TRAVAUX ET DOCUMENTS À REMETTRE

L'échéancier, les consignes ainsi que les gabarits des travaux et documents à remettre sont disponibles sur la page StudiUM du stage.

B. Éd. 3 Préscolaire-primaire
 1^{er} trimestre
 STAGE RÉGULIER : EDU 3002
A 2025

Juillet							Aout							Septembre						
D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S
		1	2	3	4	5						1	2	1	2	3	4	5	6	
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30				
							31													

Octobre							Novembre							Décembre							
D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	
			1	2	3	4							1		1	2	3	4	5	6	
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11		13	
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	14		15	16	17	18	19	20
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27	
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31				
							30														

Cours:


Fête du travail : 1 septembre


Action de grâce : 13 octobre

Semaine d'activités libres : du 20 au 24 octobre 2025

Stage : EDU 3002 – 6 cr

Rencontres d'accueil : 2 demi-journées avant le premier séminaire

Stage : 35 jours les 12 et 15 décembre  et du 7 janvier au 24 février


1^{er} séminaire : 1 décembre de 8h30 à 11h30 (en présence) 

B. Éd. 3 Préscolaire-primaire
2^e trimestre
STAGE RÉGULIER : EDU 3002

H 2026

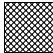
Janvier							Février							Mars						
D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28
25	26	27	28	29	30	31								29	30	31				

Avril							Mai							Juin							
D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	
			1	2	3	4						1	2			1	2	3	4	5	6
5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	
12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	
19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	
26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					
							31														


Cours : du 7 janvier au 

Semaine d'activités libres : du 2 au 6 mars (selon le milieu scolaire)


Congé de Pâques : 3 au 6 avril 2026


Colloque des finissants : 30 avril 2026 

Stage: EDU 3002 – 6 cr.

Stage : 35 jours les 12 et 15 décembre  et du 7 janvier au 24 février

4 séminaires :

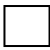


- 1 décembre de 8h30 à 11h30 (en présence) 
- 13 janvier de 12h30 à 15h30 (à distance)
- 3 février de 12h30 à 15h30 (à distance)
- 25 février de 12h30 à 15h30 (en présence)




Dépôt du bilan réflexif : 10 mars avant midi 

B. Éd. 3 Préscolaire-primaire
 2^e trimestre
CHEMINEMENT ADAPTÉ : EDU 3002-Z*
 H 2026

Janvier							Février							Mars						
D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28
25	26	27	28	29	30	31								29	30	31				

Avril							Mai							Juin							
D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	
			1	2	3	4						1	2			1	2	3	4	5	6
5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	
12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	
19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	
26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					
							31														

Cours :	
Semaine d'activités libres : du 2 au 6 mars (selon le milieu scolaire)	
Congé de Pâques : 3 au 6 avril 2026	
Colloque des finissants : 30 avril 2026	

Stage : EDU 3002Z - 6 cr.
Rencontres d'accueil : 2 demi-journées avant le premier séminaire
Stage : 35 jours du 12 février au 14 avril 2026 
4 séminaires :
- 23 janvier de 12h30 à 15h30 (en présence)
- 24 février de 8h30 à 11h30 (à distance) 
- 25 mars de 12h30 à 15h30 (à distance)
- 15 avril de 12h30 à 15h30 (en présence)
dépôt du bilan réflexif : 21 avril avant midi 

* Si vous êtes inscrit.e au stage EDU3002X, veuillez utiliser le calendrier individuel qui vous a été fourni.

DOCUMENTS À REMETTRE

Documents à remettre aux enseignantes ou enseignants associés par les stagiaires:

DOCUMENT	ATTENTES	ÉCHÉANCE
Règlements et procédures des stages	Lire attentivement et remettre à l'EA en vue d'une discussion à la première rencontre	Journée d'accueil
Guide du stage	Lire attentivement et remettre à l'EA en vue d'une discussion à la première rencontre	Journée d'accueil (EA)
Guide d'évaluation des compétences	Lire attentivement et remettre à l'EA en vue d'une discussion à la première rencontre	Journée d'accueil
Grille d'appréciation de l'EA	Fournir la grille à l'EA et la remettre à la ou au SUP, une fois remplie.	Journée d'accueil
Lettre aux parents	Rédiger et remettre à l'EA en vue d'une validation	Avant le 1 ^{er} séminaire
Entente de stage	Rédiger l'entente de stage en concertation avec l'EA et la remettre à la ou au SUP.	Avant le 2 ^e séminaire (EA) 2 ^e séminaire (SUP)
Canevas de planification	Rédiger et remettre à l'EA en vue d'une validation	48h avant chaque période de prise en charge
Autoévaluation des compétences	Remplir et présenter à l'EA en vue de la rédaction des plans d'action.	Avant la 1 ^{re} supervision (EA) À la 1 ^{re} supervision (SUP)

Documents à remettre aux stagiaires par les enseignantes ou enseignants associés:

DOCUMENT	ATTENTES	ÉCHÉANCE
Entente de stage	Rédiger de l'entente de stage en concertation avec la ou le stagiaire.	Avant le 2 ^e séminaire
Plans d'action	Discuter de l'autoévaluation avec la ou le stagiaire, l'aider à compléter ses plans d'action et les commenter par écrit.	1 ^{re} séance de supervision
Grilles d'appréciation de l'EA	Remplir la grille d'appréciation fournie par la ou le stagiaire. Une fois remplie, la remettre à la ou au stagiaire et à la superviseuse ou le superviseur.	À la fin du stage, par courriel institutionnel.



PRÉPARATION DU STAGE

DÉMARCHES À EFFECTUER LORS DE LA RÉCEPTION DE VOTRE ATTRIBUTION DE STAGE :

1. Confirmer par courriel la réception du message d'attribution.
2. Contacter l'enseignante ou l'enseignant associé afin de fixer une première rencontre avant le premier séminaire :
 - Se présenter brièvement et planifier ensemble les dates des deux demi-journées d'accueil à déterminer selon votre horaire.
 - S'assurer de la disponibilité de l'EA pour toute la période du stage.
 - Expliquer les modalités du stage et lui envoyer les documents de référence (voir la section *Documents à remettre* de ce guide).
3. Si l'EA n'assume pas 100% de la tâche, informer rapidement la responsable du placement (Chantal McLean) du nom de la personne qui assure le reste de la tâche.

JOURNÉE D'ACCUEIL :

Deux demi-journées ou une journée complète avant le premier séminaire durant lesquelles vous ferez connaissance avec le groupe et l'équipe école :

- 1/2 journée avec l'EA
- 1/2 journée en présence des élèves
- Voir l'annexe *Demi-journées d'accueil*, dans ce guide, pour les détails.

Pour les précisions, voir la section *Formule et modalités du stage*, dans ce guide.

Des travaux sont attendus dès le premier séminaire (consignes dans la section *Travaux*, sur StudiUM).

Le nom de votre superviseure ou superviseur vous sera communiqué quelques semaines avant le stage.



DEMI-JOURNÉES D'ACCUEIL ET JOURNÉES DE STAGE EN DÉCEMBRE

Les **demi-journées d'accueil** sont essentielles à la préparation du stage.

Les deux journées de décembre permettent à la ou au stagiaire de prendre connaissance des caractéristiques du milieu en recueillant des informations et en observant l'enseignant associé et les élèves. Durant ces journées:

La ou le stagiaire

- se présente à l'enseignante associée ou l'enseignant associé et au groupe classe;
- visite l'école, s'approprie les lieux, rencontre le personnel;
- remet à l'enseignante associée ou l'enseignant associé une ébauche de sa lettre de présentation aux parents;
- s'informe de la politique de l'école concernant la communication avec les parents;
- confirme avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé la politique du centre de service scolaire au regard de la captation vidéo, ainsi que l'adéquation du contenu du formulaire destiné aux parents à cette fin;
- s'informe des règles de fonctionnement, des procédures et des routines de la classe;
- assiste l'enseignante associée ou l'enseignant associé dans certaines tâches : accueil des élèves, activités, surveillance, etc.;
- discute avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé des attentes mutuelles et des exigences universitaires;
- rédige son entente de stage avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé et la remet à la superviseure ou au superviseur;
- anime une activité de présentation auprès des élèves;
- observe les élèves et l'enseignante associée ou l'enseignant associé en action à divers moments;
- s'informe des contenus à enseigner et de la progression des apprentissages du groupe d'élèves;
- s'informe des caractéristiques et des besoins des élèves (consulte les plans d'intervention);
- explore le matériel pédagogique et didactique;
- planifie sa prise en charge progressive et complète de manière rigoureuse.

L'enseignante associée ou l'enseignant associé

- facilite l'intégration de la ou du stagiaire dans le milieu (présentation au groupe, espace de travail, etc.);
- précise la politique de communication aux parents de l'école et valide le contenu du formulaire à cet effet;
- clarifie et modélise les règles de fonctionnement, les routines et les procédures;
- précise ses attentes quant au stage à venir et s'informe quant aux attentes de la ou du stagiaire;
- partage avec la ou le stagiaire de l'information liée aux caractéristiques et aux besoins des élèves;
- informe la ou le stagiaire des contenus à enseigner, du matériel utilisé, des échéanciers, etc.;
- guide l'observation du stagiaire;
- rend explicites ses pratiques de planification, ses choix et ses activités de même que ses évaluations.



ENTENTE DE STAGE ENTRE L'ENSEIGNANTE ASSOCIÉE OU L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET LA OU LE STAGIAIRE

L'entente donne l'occasion de discuter des attentes respectives et de mettre en place des modalités de fonctionnement convenant à chacun.

ATTENTES DE L'ENSEIGNANTE ASSOCIÉE OU L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET PROJET DE LA CLASSE

Contenu des programmes, notions ou thèmes à aborder pendant la période du stage :

Éléments de l'organisation de la classe non modifiables :

Autres attentes :

ATTENTES ET PROJET DE LA OU DU STAGIAIRE

Objectifs d'apprentissage personnels et moyens pour les réaliser :

Accompagnement souhaité :

Modalités d'encadrement du stage :

Séances d'observation (fréquence, durée, fonctionnement, etc.)

Rencontres de rétroaction (fréquence, durée, lieu, fonctionnement, etc.)

Signature de la ou du stagiaire

Date

Signature de l'enseignante associée ou l'enseignant associé

Date



OUTIL D'OBSERVATION ET DE RÉTROACTION

L'observation des prestations d'enseignement de la ou du stagiaire ainsi que la rétroaction lui permettent de développer la compétence 11 par l'analyse et l'explicitation de sa pratique. En ce sens, la ou le stagiaire devra, entre autres :

- 11.1 Adopter une posture réflexive vis-à-vis de son enseignement de manière à inscrire sa pratique dans une perspective d'amélioration continue.
- 11.2 Mettre en œuvre les moyens nécessaires pour développer et actualiser ses compétences professionnelles à l'aide des ressources appropriées.
- 11.5 Analyser les enjeux éducatifs et les dilemmes professionnels vécus pour enrichir sa pratique et affermir sa posture d'enseignante ou d'enseignant.

Il appartient à la ou au stagiaire de demander des rétroactions au regard de ses prestations d'enseignement. L'outil suivant permet de suivre l'évolution du développement des compétences.

Canevas pour l'observation en classe

Date : _____	Période : _____
Matière : _____	Durée : _____

Observations (notes prises pendant le déroulement de l'activité, faits objectifs et concrets)

Rencontre post observation

Points forts mentionnés par la ou le stagiaire :	Points à améliorer mentionnés par la ou le stagiaire :
•	•
Points forts mentionnés par l'EA	Points à améliorer mentionnés par l'EA
•	•

Recommandations

Pistes de développement proposées :
 •

Signatures : EA _____ Stagiaire : _____

Plusieurs ressources visant à soutenir les tâches d'accompagnement sont disponibles **sur la page StudiUMfc des enseignantes et enseignants associés** (<https://studiumfc.umontreal.ca/course/view.php?id=61651>).